



Le

Canton

Edition : Octobre 2021



Enregistrement Chiens

Tous les propriétaires de chiens **DOIVENT** se procurer une licence au coût de 10\$ pour se conformer à la loi, car nous devons tenir un registre de tous les chiens dans notre municipalité et cet enregistrement est renouvelable à tous les ans. Si vous avez perdu votre licence, elle vous sera remplacée au coût de 15\$.

Une facture vous sera envoyée prochainement avec le registre que nous avons en main, si parfois vous n'avez jamais enregistré votre chien, vous devez venir au bureau pour obtenir votre licence.

XX

Mot du directeur des travaux publics :

Bientôt, nous devons effectuer des travaux à l'usine de chloration et nous allons fermer l'eau pour tout le **SECTEUR DE POINTE-FREGATE À ST-YVON** inclusivement, pour une journée complète. L'eau reviendra en début de soirée.

Vous serez averti de la date pour que vous puissiez vous ramassez de l'eau.

Merci de votre collaboration !

Gaétan Baron, directeur des travaux publics

Avis public du scrutin

Municipalité CLORIDORME Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, **DIANE GREGORY**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de conseillère DISTRICT # 4 DE L' ÉGLISE

- NANCY CLOUTIER , 7 ROUTE DE L'ANSE CLORIDORME
- NATHALIE CÔTÉ , 280, ROUTE 132 CLORIDORME

Poste de conseiller DISTRICT # 5 ST-YVON OUEST

- GILLES DESCHÊNES , 606, ROUTE 132 CLORIDORME
- NORMAND POIRIER , 6, ROUTE DU COTEAU CLORIDORME

Poste de conseillère ou de conseiller –DISTRICT # 6 LA TORPILLE

- JOSÉE BOULAY, 14, ROUTE DU COTEAU CLORIDORME
- BERNARD COULOMBE, 653, ROUTE 132 CLORIDORME

3. Vous pourrez exercer **votre droit de vote** en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : 1,2 ET 3

Pour les districts : 4, 5 et 6

Lieu : Salle de L'hôtel de ville de Cloridorme

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : 1 , 2 ET 3

Pour les districts : 4, 5 et 6

Lieu : Salle de l'hôtel de ville de Cloridorme

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;

6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
- La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.
7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 Novembre 2021 à 21h à la salle de l'hôtel de ville de Cloridorme .
8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection : Diane Gregory

Adresse : 472, route 132 Cloridorme

Téléphone : 418-395-2808 poste 101

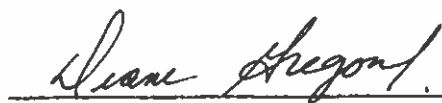
Adjointe ou adjoint : Léona Francoeur

Adresse : 472, route 132 Cloridorme

Téléphone : 418-395-2808 poste 102

Signature

Donné à Cloridorme , le 4 Octobre 2021



Présidente ou président d'élection

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité CLORIDORME

Date du scrutin 7 novembre 2021

Par cet avis public, DIANE GREGORY, présidente ou président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2021-10-05. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 1^{er} septembre 2021 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'étiez pas en curatelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 1^{er} septembre 2021, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci dessous.

Adresse : 472, ROUTE 132 CLORIDORME

Jours et heures : 2021-10-14 DE 10H00 À 13H00

2021-10-21 DE 19H00 À 22H00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente ou au président d'élection si vous êtes domicilié(e) dans la municipalité et dans l'une des situations suivantes :
 -
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
 - Vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat au test de COVID-19.

Cette demande doit être accompagnée de la copie de deux documents : un qui indique votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et l'adresse de votre domicile.

Vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour obtenir les formulaires nécessaires. Il devra ensuite les avoir reçus au plus tard le **14 OCTOBRE 2021 à 23H59**.

7. Si vous êtes dans l'une des situations décrites plus haut, et que vous êtes inscrite ou inscrit à la liste électorale, vous pourrez également voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président ou la présidente d'élection au plus tard le 27 octobre 2021.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande ne peut être faite qu'à compter du 17 octobre 2021 et sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection : DIANE GREGORY

Adresse 472, ROUTE 132

Téléphone 418-395-2808 POSTE 101

Adjointe : LÉONA FRANCOEUR

Adresse 472, ROUTE 132

Téléphone 418-395-2808 POSTE 102

Signature

Donné à CLORIDORME CE 5 IÈME JOUR D' OCTOBRE 2021


Présidente ou président d'élection

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Maire élu sans opposition; Monsieur Pierre Martin

Conseiller(ères) élues sans opposition :

- District # 1 : De la Frégate : Madame Josette Dupuis
- District # 2 : Des Anses : Monsieur Marcel Mainville
- District # 3 : Du Havre : Madame Michèle Fournier

Pour les autres districts voici les candidats :

District # 4 : de l'Église :

- Madame Nancy Cloutier
- Madame Nathalie Côté

District # 5 : St-Yvon Ouest

- Monsieur Gilles Deschênes
- Monsieur Normand Poirier

District # 6 : La Torpille

- Madame Josée Boulay
- Monsieur Bernard Coulombe

Bureau vote par anticipation : DIMANCHE 31 OCTOBRE DE 9H30 À 20H

Bureau vote jour scrutin : DIMANCHE 7 NOVEMBRE DE 9H30 À 20H

Période de révision de la liste électorale

Vous pouvez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la COMMISSION DE RÉVISION à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous :

- LE 14 OCTOBRE : 10H00 À 13H00
- LE 21 OCTOBRE : 19H00 À 22H00

ENDROIT : Salle du Conseil de Ville (porte arrière)

472, route 132, Cloridorme (Québec)



**La prudence est de mise pour la soirée des petits monstres dans nos
rues.**

JOYEUX HALLOWEEN !!